

le premier ou le deuxième jour de la session, le Sénat soit appelé à mettre sur pied un comité chargé d'étudier des mesures spéciales. Tout comme cela s'est fait au cours de la session spéciale de 1950, la présente motion est soumise à l'examen du Sénat.

La liste des membres énumérés dans la motion que je viens de présenter est celle même du comité permanent de la banque et du commerce en fonction lors de la dernière session, à l'exception des honorables sénateurs Hackett et Pirie qui sont décédés depuis. Le choix des sénateurs appelés à siéger à ce comité spécial s'inspire du précédent établi lors de la session spéciale de 1950.

(La motion est adoptée.)

SÉNATEURS DÉFUNTS

HOMMAGES À LA MÉMOIRE DE FEU LES
SÉNATEURS HACKETT, GODBOUT,
STEVENSON, ROSS ET PIRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, depuis que nous nous sommes réunis pour la dernière fois en cette enceinte, cinq de nos collègues nous ont quittés pour un monde meilleur. Quelques-uns d'entre eux avaient fait partie de la Chambre haute depuis nombre d'années; d'autres n'y étaient que depuis peu. De fait, un de nos collègues n'y avait été nommé qu'il y a un peu plus d'un an. Les sénateurs décédés n'étaient pas les plus âgés d'entre nous; ils ne comptaient pas non plus parmi les plus jeunes de notre groupe; leurs âges variaient.

Le sénateur John Thomas Hackett est décédé le 15 septembre, à l'âge de 72 ans.

Le sénateur Joseph-Adélaïde Godbout est décédé le 18 septembre, à l'âge de 63 ans.

Le sénateur John James Stevenson est décédé le 21 septembre, à l'âge de 84 ans.

Les honorables sénateurs constateront, par les dates que je viens de mentionner, que trois de nos collègues sont morts en moins d'une semaine.

Le sénateur John Henry Ross est décédé le 26 septembre, à l'âge de 78 ans.

Le sénateur Frederic William Pirie est décédé le 3 octobre, à l'âge de 63 ans.

En moins de trois semaines, nous avons donc perdu cinq de nos collègues. Certains d'entre eux s'étaient maintenus en assez bonne santé jusqu'à la fin; l'un d'eux, cependant, souffrait depuis quelque temps. Comme le poète le disait si bien:

God moves in a mysterious way
His wonders to perform;
He plants His footsteps in the sea
And rides upon the storm.

Si l'on me le permet, je parlerai de nos honorables collègues dans l'ordre où ils sont décédés.

L'honorable John Thomas Hackett, décédé le 15 septembre, avait vu le jour le 12 juin 1884, à Stanstead, dans la province de Québec. Il était le fils du juge M. F. Hackett et de Madame Florence Knight Hackett. Mes collègues se souviendront comme moi que lors de la prorogation des Chambres, au milieu d'août dernier, le sénateur Hackett paraissait en excellente santé et tout à fait en forme. De fait, je me souviens que le dernier jour qu'il était ici il a déclaré que l'année qu'il avait passée au Sénat était une des plus heureuses de sa vie. Il semblait se complaire énormément à son travail de sénateur, et je sais que, de notre côté, nous aimions à le voir des nôtres.

Le sénateur Hackett avait fait ses études au Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, province de Québec, puis au Collège Loyola, à Montréal, d'où il obtint son baccalauréat en droit, et enfin à l'Université McGill, où il obtint son baccalauréat en droit civil. Les nombreux honneurs qui lui ont été décernés témoignent du respect et de l'estime qu'on lui portait. Ainsi, il avait reçu un doctorat, *honoris causa*, de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de celle de Saint-François-Xavier. Nous le savons tous, le sénateur Hackett était un avocat éminent qui a agi à titre de conseiller dans nombre de causes importantes et difficiles dont les tribunaux ont été saisis. Peu après son accès au Barreau, ses jeunes collègues l'avaient porté à la présidence de l'Association du jeune Barreau. C'était en 1919. Environ vingt-huit ans plus tard, soit en 1947, il fut élu par ses pairs président de l'Association du Barreau canadien. L'année précédente, il avait eu le très grand honneur d'être élu Bâtonnier du Barreau de Montréal. Par la suite, il devint membre honoraire de l'Association du Barreau américain, de l'Association du Barreau international, de la Société de la magistrature des États-Unis et de la Société de droit international des États-Unis.

Le sénateur Hackett a été membre et parfois conseiller de plusieurs sociétés et associations ayant pour but de reconnaître et d'encourager le côté culturel de la vie canadienne.

En politique il était conservateur, mais possédait, dans le camp opposé, de nombreux amis dont notre premier ministre actuel qui, comme lui, a eu une carrière longue et distinguée dans l'exercice du droit. Le sénateur Hackett a posé sa candidature aux élections générales de 1925, mais fut défait. Néanmoins, il s'est fait élire en 1930 et a siégé à la Chambre des communes à titre de député de Stanstead de 1930 à 1935. En 1945, il fut de nouveau choisi pour représenter le comté de